

Rapports de comités

M. l'Orateur: A l'ordre. Cette question a déjà pris beaucoup de temps aujourd'hui, étant donné surtout qu'il reste à établir si elle donne lieu à question de privilège. Cela reste en doute, et l'affaire est de poids. Cependant, il semble que cette question porte surtout sur des événements qui se sont déroulés en dehors de la Chambre, et à un congrès d'investiture.

Je suis médusé par l'argument qu'a fait valoir le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) au début de son intervention et qui n'aide pas vraiment sa cause. D'après lui, les députés de la Chambre en tant que membres élus ne sont pas habilités à participer au processus d'investiture, mais il appartient au parti de s'en charger. Ce qui s'est passé est donc un désaccord entre un groupe local et le parti néo-démocrate de cette région. Il est difficile d'étendre ce droit aux députés de la Chambre car en fait ces derniers n'ont pas plus le droit d'assister aux congrès d'investiture, en tant que candidats, que n'importe quel autre candidat, bien que dans le cas présent il n'y en ait pas.

Quoi qu'il en soit, je ne trancherai pas aujourd'hui de manière définitive, car il s'agit d'une question compliquée, et pour qu'elle soit recevable comme question de privilège, il faudrait qu'elle soit invoquée par l'intervention du député intéressé, le député des Territoires du Nord-Ouest (M. Firth) comme on l'a suggéré. Je suis donc d'accord avec ceux qui ont proposé que la question soit reportée jusqu'à ce que le député soit présent à la Chambre pour qu'il nous donne son témoignage à ce sujet. Peut-être d'autres députés auront-ils également leur mot à dire là-dessus.

J'ai reçu préavis d'une question de privilège acceptable très brève présentée par le ministre des Postes (M. Lamontagne).

* * *

QUESTION DE PRIVILÈGE

[Français]

LE SERVICE DES POSTES

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser la question de privilège. Je serai très bref, étant donné que le bill sur le pipe-line est plus important. Lorsqu'une réputation est mise en cause, il est tout à fait normal de rectifier par des faits concrets certaines allégations qu'on a déjà mentionnées.

J'ai remarqué depuis ma venue à la Chambre des communes que plusieurs questions ont été posées sur les postes, sur la livraison du courrier, et à plusieurs reprises ces questions étaient précédées de préambules qu'on pourrait qualifier quelquefois d'injustes et de démagogiques dans leur généralité. On se souvient d'incidents qui ont certainement eu pour effet de miner de façon exagérée la confiance qu'on devrait avoir dans une institution telle que Postes Canada.

[Traduction]

Vous vous souviendrez sans doute de l'incident qui s'est déroulé à propos d'un cadeau, il s'agissait d'un gâteau de Noël, expédié à mon prédécesseur et qui lui est parvenu en mauvais état, à la suite d'un incident. Vous vous souviendrez de cette histoire.

Une voix: Quelle est la question de privilège?

M. Lamontagne: J'y arrive, monsieur.

Le courrier a été accidentellement répandu sur la route 401, et alors qu'il s'agissait purement d'un incident, on en a fait une histoire à cracher le sang. Même encore hier, le député de Yukon (M. Neilsen) m'a donné un paquet de lettres qui est arrivé au Yukon, au lieu d'être envoyé à Montréal, là encore probablement par erreur.

Ce genre d'histoires finit par se faire sentir sur la direction et sur une grande majorité de nos travailleurs. J'aimerais donc citer un exemple de ce qui s'est produit dernièrement et qui montre que la Poste fait parfois bien les choses.

● (1542)

Il y a quelques jours, je recevais une lettre de Montréal. Naturellement, elle n'a pris qu'un seul jour pour parvenir à Ottawa. Cette lettre en fera foi.

[Français]

Je vous envoie, sous pli séparé, le traditionnel œuf de Pâques.

Comme cadeau de Pâques c'était en fin de compte un acte de confiance envers les Postes.

[Traduction]

Monsieur l'Orateur, étant donné que nous sommes durant la Semaine Sainte, période où tous les fidèles font preuve de compassion et de générosité, je veux donc, avec la permission des députés, remettre l'œuf et une copie de la lettre au musée national des Postes. Ce geste fera comprendre à tous les Canadiens, surtout aux habitants de Toronto et de Montréal, que non seulement un brillant avenir attend les Postes canadiennes...

Des voix: Règlement.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**JUSTICE ET QUESTIONS JURIDIQUES**

M. Mark MacGuigan (Windsor-Walkerville): Monsieur l'Orateur, j'ai l'honneur de présenter le troisième rapport du comité permanent de la justice et des questions juridiques.